

Sérénité rime avec Copré

PRÉVOYANCE Le monde de la prévoyance réunit les métiers de l'assurance et de la banque. Pierre Michel, directeur, nous présente les points forts de la fondation Copré.

Quelques mots sur votre institution?

La Collective de Prévoyance Copré est une fondation collective du 2^{ème} pilier qui s'adresse aux Petites et Moyennes Entreprises depuis 1974. Fondée à l'origine par une grande banque suisse, la fondation est devenue indépendante le 1er janvier 1998. Depuis lors, elle ne dépend ni d'une banque, ni d'une assurance, ni d'une association professionnelle, ni d'un courtier.

Qui êtes-vous Pierre Michel?

De formation juridique, j'ai été élu président du conseil de fondation en 1996 jusqu'à fin 2006. Depuis le 1er janvier 2007, je suis directeur opérationnel de la fondation tout en restant membre du conseil de fondation.

Quel était votre challenge à votre arrivée?

J'ai voulu optimiser la fondation comme si c'était une entreprise indépendante avec ses objectifs propres. Il nous fallait gérer l'épargne des assurés de manière professionnelle et les aider à se créer un capital-vieillesse le plus important possible.

Et l'implication sociale?

Copré se devait d'apporter aux PME un argument compé-

titif supplémentaire pour favoriser l'engagement de collaborateurs de talents. L'idée étant que les collaborateurs sachent que leur épargne est bien gérée. Aujourd'hui, ou bien la caisse est assez grande pour payer des professionnels, ou elle ne l'est pas, et elle décide alors de rejoindre un organisme collectif comme Copré.

Quelle est l'originalité de la fondation?

Nous détenons 30% de nos actifs dans l'immobilier et nous gérons ces immeubles nous-mêmes, directement, sans passer par des fonds de placement. Vous ne trouverez donc chez nous ni produits dérivés, ni produits structurés, ni hedge funds. Sur cet objet précis, nous sommes donc à contre-courant de la tendance actuelle du marché. Dans ces conditions, Copré peut faire face à l'éventualité d'une grave crise des marchés financiers.

Où est-ce que l'épargnant peut voir toutes vos spécificités?

Sur notre site www.copre.ch, figurent

toutes les informations utiles sur notre situation générale, comptable, financière, tous les règlements et toute l'infrastructure. Nous sommes entièrement transparents et tout un chacun peut suivre

“ Nous détenons 30% de nos actifs dans l'immobilier ”



Pierre Michel, directeur opérationnel de la fondation Copré

l'évolution de nos performances de mois en mois.

Vous dites ce que vous faites, vous faites ce que vous dites....

Absolument! Tous les assurés qui ont leur capital chez Copré sont informés en détail sur la manière dont leur épargne est placée et sur ce qu'elle rapporte effectivement. Il n'y a rien dans le domaine de la gestion de l'épargne salariale qui puisse justifier que l'on n'informe pas les personnes concernées des tenants et aboutissants de la gestion de leur fortune.

Pour finir, la prévoyance pour vous, c'est...?

Le bras séculier du libéralisme

intelligent... La sérénité qu'apporte une bonne caisse de pension à une PME participe à la sérénité dont les collaborateurs ont besoin pour remplir au mieux leurs missions. Si l'on demande plus aux collaborateurs, il faut pouvoir leur donner davantage... Et la prévoyance – si la caisse de pension est bien gérée – est une façon de leur donner plus à moindre frais, ce qui est le but de Copré ■ **bp**

contact

COPRÉ
8, rue Jacques-Grosselin
Case Postale 1956
CH-1227 Carouge
Genève
Tél. 022 308 86 69
www.copre.ch